

# BILAN DE COMPÉTENCES



Centre de bilan de compétences  
agr   depuis 2005

Des conseillers psychologues  
du travail

## BILAN DE COMPETENCES

### OBJECTIFS DU BILAN DE COMPETENCES

Une démarche personnelle et volontaire vous permettant de :

Faire le point sur  
votre parcours,  
vos compétences  
et vos acquis  
professionnels

Définir un projet  
professionnel  
ou un projet de  
formation

Etudier un projet  
de création ou  
de reprise  
d'entreprise

Définir une  
évolution  
professionnelle  
et préparer une  
mobilité

Anticiper les  
changements et  
mieux gérer  
votre carrière

### ORGANISATION DU BILAN

Durée : **24 heures** réparties sur 12 semaines

- **18 heures** d'entretiens individuels avec un conseiller bilan agréé
- **6 heures** de travail personnel et de recherches documentaires

### NOS ENGAGEMENTS QUALITE

Nos interventions sont fondées sur l'éthique, le professionnalisme et l'adaptation permanente aux besoins des personnes et des entreprises et dans le respect de l'article 900-2 du Code du Travail : « Le bilan de compétences permet à son bénéficiaire d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et motivations, afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation. »

- Un bilan adapté à votre demande et à vos besoins
- Des conseillers psychologues du travail qualifiés et expérimentés
- Un travail en équipe afin d'assurer un **regard croisé, partenariat avec des spécialistes de la création d'entreprise et des professionnels de la culture.**
- Respect du cadre légal de référence et de la confidentialité des échanges
- Souplesse d'intervention : entretiens planifiés à l'avance selon vos disponibilités
- Remise d'un document de synthèse qui reste votre propriété exclusive
- Suivi à 6 mois afin de faire le point sur la mise en œuvre du projet
- Des locaux adaptés (bureaux individuels, salles de réunions, cafétéria, parking)

## LES ETAPES DU BILAN DE COMPETENCES

### Phase préliminaire :

- Analyse de la demande et identification des besoins
- Elaboration d'un programme personnalisé
- Contractualisation

### Phase d'investigation :

Bilan personnel et professionnel :

- Analyse des motivations, des intérêts et des valeurs professionnelles
- Identification des compétences et des aptitudes professionnelles

Détermination de pistes d'évolution professionnelles :

- Repérage des compétences transférables, des contraintes et des atouts au regard du projet
- Confrontation des pistes professionnelles à la réalité du marché de l'emploi

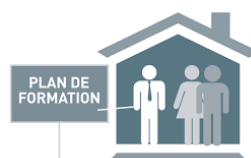
### Phase de conclusion :

- Formalisation du (des) projet(s) professionnel(s)
- Identification des facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation du projet
- Elaboration d'un plan d'action pour la réalisation du projet
- Remise d'un document de synthèse

## METHODES ET OUTILS UTILISES

- Entretiens individuels et personnalisés
- Possibilité de réaliser le bilan à distance ou en mixte de rdv en présentiel et à distance
- Tests : IRMR, NV5, NV7, Néo Pi3, QVP (Editions du Centre de Psychologie Appliquée)
- Utilisation des logiciels spécialisés Pass'Avenir et Transférance (Editions JAE) : Analyse des métiers et des compétences transférables et JAPRO.
- Un livret personnel permettant de réunir les différents supports de travail
- Confrontation du projet à la réalité du marché : Rencontres et entretiens conseils menés auprès de professionnels
- Libre accès à notre Centre de Ressources et à Internet

## C FINANCEMENTS :



## C NOS LIEUX D'INTERVENTION

### TOULOUSE :

- 15 chemin de la Fronde (Secteur de la Cépière)
- 108 route d'Espagne (Secteur Croix de Pierre)

**MURET** : 8 rue des anciens Silos, appartement 46 Résidence Cassiopée.

**COLOMIERS** : 19 allée du Val d'Aran.

**MONTAUBAN** : 1A rue Jean Doumerc.

### UNIQUEMENT AVEC L'ANFH :

**CASTRES** : 7 rue Eugène Lérès

**PAMIER**S : 56 rue Lakanal

Pour toutes nos formations, nous prenons en compte les situations de handicap et les besoins en compensation avec l'appui de notre référente handicap. En outre, nos sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

## C DELAI D'ACCES

A titre indicatif, le délai d'accès entre le rendez-vous d'information et le démarrage du bilan est en moyenne de 3 semaines (pour l'ANFH ce délai est porté à 6 semaines).

## C CONTACT

Renseignements et prise de rendez-vous d'information auprès de :

**Elodie DE ALMEIDA**, chargée de développement commercial

Tel : 05 34 63 04 03 ou par mail [e.dealmeida@ucrm.fr](mailto:e.dealmeida@ucrm.fr)



### Siège

📍 28 rue de l'Aiguette, 31100 Toulouse  
☎ 05 62 14 95 00 📠 05 62 14 95 95  
✉ [accueil@ucrm.fr](mailto:accueil@ucrm.fr)

Code APE 9499Z / Siret n° 481 629 665 0001  
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 73 31 08114 auprès du Préfet de la région Occitanie

RETROUVEZ-NOUS SUR [UCRM.FR](http://UCRM.FR)